

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2020 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Gervais, Maire

Absent (s) excusé (s) : Mme Valérie CAILLAUT (pouvoir à M. Philippe SCHERER) – M. Sylvain CHARRON (pouvoir à M. Philippe SCHERER) - Mme Angélique DEMBELE (pouvoir à M. Denis GERVAIS) – Mme Lisa GUILLARD (pouvoir à Mme Michèle MARTEAU-BOUESSAY)

Secrétaire de séance : Mme Maud BRUNET

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 1^{er} Septembre 2020
- **ADOPTE**, à l'unanimité, le règlement intérieur du Conseil Municipal
- **VOTE**, à l'unanimité, la subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2020.
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'acte notarié relatif au don à la commune de la propriété sise 54, Rue Grande.
- **DESIGNE**, à l'unanimité, M. Philippe SCHERER en qualité de représentant titulaire et M. Pascal VATAN en qualité de représentant suppléant, au sein de la Commission Locale d'Information de la Centrale Nucléaire de Dampierre –en –Burly
- **DESIGNE**, à l'unanimité, MM. Denis GERVAIS et Sébastien DAUPLEIX comme représentants au sein du Groupement d'Intérêt Public RECIA
- **FIXE**, à l'unanimité, les prix du concours des maisons fleuries 2020.
- **DEMANDE** aux communes dont les enfants ont fréquenté l'école d'Ouzouer au cours de l'année scolaire 2019/2020, le remboursement des fournitures scolaires
- **DONNE**, à l'unanimité, son autorisation pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021.
- **DECIDE**, à l'unanimité, de poursuivre à titre expérimental, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/2021, l'ouverture de l'accueil de loisirs, le mercredi toute la journée.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les projets d'investissement, ci-après, pour lesquels il **SOLLICITE** une aide auprès du Département au titre de l'appel à projets d'intérêt communal.2021 :
 - acquisition de matériel professionnel : machine à laver et sèche-linge à monnayeur pour le camping municipal
 - mise en place d'une porte d'accès secondaire conforme aux normes de sécurité et d'accessibilité à l'école primaire

■ **AFFAIRES DIVERSES**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a signé l'acte de vente du terrain cédé rue des Soupirs et donne des informations sur la desserte des réseaux de ce terrain et des futurs lots.

Monsieur VATAN s'informe des travaux de V.R.D. , Monsieur le Maire répond qu'un raccordement au réseau d'eau de la rue des Soupirs sera réalisé pour ce lot ainsi qu'un maillage pour les deux terrains suivants, il ajoute que le réseau d'assainissement passe dans la voie et qu'en ce qui concerne l'électricité, le raccordement se fera au niveau de la Rue des Soupirs, M. SAVOLDELLI demande pourquoi, on n'en profite pas pour poser des fourreaux de desserte de l'électricité, M. le Maire répond qu'il n'est pas judicieux d'avoir des fourreaux en attente, il précise que l'impasse sera prochainement et, dans un premier temps, stabilisée en calcaire afin de desservir les prochains lots.

Monsieur le Maire indique que le projet de rachat de l'ancien site d'Alizol par une société danoise est toujours en cours d'étude, il nécessiterait une extension de réseau afin de disposer de la puissance électrique nécessaire, la prise en charge du coût de cet aménagement devra être étudiée.

Monsieur le Maire fait savoir que l'unité de traitement de l'eau est en fonction et que la réception de cet ouvrage aura lieu lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Monsieur le Maire qui est également Président du pays du Giennois informe l'Assemblée de l'élaboration du Pacte de solidarité territoriale au sein duquel des projets doivent être identifiés et répartis selon diverses

thématiques :

1^{ère} thématique : Energie/Eclairage public

Ouzouer s'inscrirait dans cette thématique puisque son réseau d'éclairage public pour lequel un diagnostic a déjà été réalisé devra être modernisé afin de répondre aux exigences environnementales et permettre des économies d'énergie. Les travaux inhérents pourraient faire l'objet d'une programmation pluriannuelle.

2^{ème} thématique : Redynamisation des Centres Bourgs

Il indique que l'écluse du Bourg s'est avérée trop exigüe pour le projet de café qui y avait été envisagé et que le Bar de la Marine nécessiterait beaucoup trop de travaux de remise aux normes dans un bâtiment n'appartenant pas à la commune, il ajoute que la salle des fêtes Place de la Libération serait peut-être le lieu idéal qui permettrait aussi de recadrer des activités autour du centre.

M. VATAN dit qu'il faudrait peut-être s'orienter vers une construction neuve (cours des services techniques) mais signale qu'il existe actuellement une maison à vendre à proximité dont la superficie en rez de chaussée est de plus de 70 m² avec une possibilité de terrasse en bordure de Trézée et un logement à l'étage.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à réfléchir sur ces gros projets qu'il conviendra de boucler avant Février 2021 afin de pouvoir les inscrire dans le pacte de solidarité territoriale pour être en mesure de prétendre à des subventionnements.

Madame Michèle MARTEAU-BOUESSAY aimerait donner un air de fête à moindre frais (réalisation de certains travaux par l'équipe municipale) au camping municipal.

Réalisation d'un accès direct par la véloroute, installation de la wifi, remplacement des arbres morts, installation de machine à laver et sèche-linge professionnels à monnayeur.

Elle ajoute que l'étude conduite auprès des usagers du camping a reçu beaucoup de réponses d'où il ressort que ces derniers sont prêts à participer financièrement afin de disposer de davantage de services.

Elle aborde les projets relatifs aux maisons éclésières et confirme le volume trop petit de l'écluse du bourg pour accueillir un café ainsi que les problèmes d'accès au public. Elle fait part d'une rencontre avec le président des gîtes de France qui doit rendre un rapport de visite et pourrait soutenir financièrement des projets de ce type pour les écluses du Bourg et de Courenveau. Elle ajoute que le montant des loyers évoqué par VNF semble élevé si la commune a la charge des travaux de réhabilitation des locaux.

Elle indique que le projet de renouvellement du site internet de la commune est en cours.

Elle fait savoir que le prochain bulletin municipal, en cours d'élaboration, devrait sortir dès les premiers jours de janvier.

Mme BOURY demande si les utilisateurs demandent des animations au camping, Mme MARTEAU-BOUESSAY répond que non, qu'ils aspirent au calme, à la verdure, aimeraient avoir davantage de jeux pour les enfants (toboggan, balançoires...), souhaiteraient disposer d'un terrain de pétanque et avoir plus de moyens de paiements (CB, chèques vacances...).

Mme BOURY propose le passage d'un food-truck une à deux fois par semaine.

Mme MARTEAU –BOUESSAY ajoute que des tentes bivouac, un dépôt ou distributeur de pain et de croissants pourraient élargir l'offre de services.

Madame MARTEAU-BOUESSAY s'informe sur l'installation du tableau d'affichage de l'église, M. le Maire répond qu'il est actuellement à la peinture et devrait être mis en place très prochainement.

M. SCHERER fait savoir que l'entreprise qui a réalisé les travaux sur les portes de l'église est revenue afin de circonscrire les différents problèmes constatés et procéder aux modifications inhérentes, elle a indiqué que la très faible hygrométrie de ces derniers mois a contribué au travail du bois et a ajouté que la porte avait probablement été « forcée », lors d'une cérémonie.

Il a rappelé que l'étude pour la construction de l'unité de traitement de l'eau potable avait débuté il y a plus de huit ans et précise qu'elle traite 800 m³ d'eau par jour et que ses filtres à charbon sont nettoyés tous les 15 jours.

M VATAN rappelle que le candélabre proche de la salle des sports et de l'école maternelle est tombé depuis près de 4 ans et qu'il devient urgent de le remplacer.

Il demande si la terrasse installée devant la pizzeria sera enlevée ou non pendant l'hiver. M. le maire répond que non au regard de problèmes de stockage mais ajoute qu'elle sera repoussée de 30 à 40 cm vers le trottoir afin de libérer de l'espace sur la chaussée. Mme MARTEAU-BOUESSAY demande si elle est traitée contre les intempéries, M. le maire répond que oui.

M. VATAN indique que la commune fait beaucoup de communication via l'application panneau pocket (gratuite à télécharger sur les smartphones) mais qu'un panneau lumineux toucherait davantage de population et que les journaux permettent à ceux qui n'utilisent pas les autres moyens de disposer d'informations.

M. le Maire et M. SCHERER précisent s'être renseignés et avoir reçu des propositions pour des panneaux lumineux mais que cela est très onéreux.

Mme MOLINET demande quand le défibrillateur sera installé près de la mairie, Monsieur le Maire répond que l'on est dans l'attente de la livraison des batteries qui doivent être remplacées.

M. VATAN demande comment seront distribués les colis de Noël des anciens cette année. M. le Maire répond qu'il avait été envisagé de faire venir les bénéficiaires en mairie mais que cela ne semble pas être la solution idéale et qu'une distribution serait peut-être organisée.

Mme MOLINET rappelle que des courriers devront être adressés l'an prochain aux personnes n'entretenant pas leurs terrains au risque de la sécurité et de la salubrité publique.

Elle ajoute qu'une nouvelle association dont elle a du mal à saisir l'intérêt pour la population a récemment été créée. M. le Maire répond qu'il s'agit d'une association d'œnologie pour la découverte des vins, de leur histoire, leur dégustation. Mme MOLINET répond qu'elle sait de quoi il s'agit mais que le nombre d'adhérents est tellement limité que personne ne peut en faire partie.

M VATAN demande si des devis ont été demandés pour l'acquisition de tables de plein air, M. le Maire répond qu'après étude, des propositions seront sollicitées pour des tables en béton ne nécessitant pas d'entretien et dont le coût est sensiblement identique à celles en bois.

Les endroits nécessitant la mise en place ou leur remplacement devront être recensés.

M. VATAN fait remarquer que des poteaux téléphoniques sont tombés depuis plusieurs semaines, Route de Venon vers la Maladrerie, M. le Maire répond que cela a été signalé à Orange mais que tant que les fils ne sont pas coupés ou en travers de la voirie, les délais de remise en état sont très longs.

M. VATAN souhaiterait savoir qui a en charge l'entretien des abords de l'étang des Fichus, M. le Maire répond qu'il s'agit du domaine de VNF mais qu'en vertu d'un accord, les employés communaux s'en chargeront.

Mme BRUNET souhaiterait savoir où en sont les aménagements évoqués pour les Rues Grande et Chaude. M. le Maire répond que l'Architecte des Bâtiments de France ne semble guère favorable à la démolition de la propriété sise 54, rue grande, qui permettrait la création d'un parking. M. le maire ajoute que certains riverains de la Rue Chaude ne seraient pas d'accord pour une mise en sens unique de cette voie et précise que la commission voirie devra réfléchir sur ces dossiers pour lesquels les riverains seront consultés afin de recueillir leurs remarques.

Il indique que la commission voirie se réunira prochainement afin de proposer par ordre de priorité les voies intercommunales à remettre en état par la Communauté de Communes.

*Le Maire,
Denis Gervais*